

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 20 novembre 2020

4^{ème} Commission

N° CD-2020-7-4-1

Service instructeur

DGA développement humain et solidarité - Service
de la tarification des établissements

Service consulté

BILAN DES AUTORISATIONS DE CREATIONS DE SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE POUR L'ANNÉE 2020

Résumé : le présent rapport a pour objet de présenter comme chaque année, en application de la loi, le bilan des autorisations de création de services d'aide et d'accompagnement à domicile déposées en 2020 et des suites qui leur ont été données.

La loi n° 2015-1176 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) a transféré aux Départements la compétence sur les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qui interviennent auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées et des familles fragiles, pour des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

La création de ces services, qui relevait auparavant d'un agrément préfectoral, est soumise depuis le 1er juillet 2016 à une autorisation du Président du Conseil départemental.

Dans la mesure où la création de SAAD est exonérée jusqu'au 31 décembre 2022 de la procédure d'appel à projet, les demandes d'autorisation reposent sur l'initiative des porteurs de projets.

Les dossiers sont instruits par le service de la tarification des établissements au regard des prescriptions législatives et réglementaires applicables à ces services : le code de l'action sociale et des familles (notamment le cahier des charges national applicable à l'ensemble des SAAD soumis à autorisation), le code du travail, le code de la consommation ainsi que le code de la construction et de l'habitat.

Le paragraphe V de l'article 47 de la loi ASV a également prévu que le Président du Conseil départemental communique chaque année à l'assemblée délibérante du Département ainsi qu'au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, le bilan des demandes de création présentées et des suites qui leur ont été données.

Ces informations figurent, pour l'année 2020, dans le tableau ci-dessous.

PROMOTEUR	LOCALISATION DU SIEGE	ACTIVITES	DECISION DU DEPARTEMENT
SAS "OVELIA 68"	COLMAR	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Refus pour non-conformité de la qualification de la personne en charge de la direction,
Société "AIDES SERVICES & ACCOMPAGNEMENTS"	HERIMONCOURT	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile Bénéficiaire de l'aide sociale départementale	Dossier incomplet, instruction en cours.
EUURL RITZENTHALER Services	HOLTZWHR	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Prestation de conduite du véhicule personnel des PA et PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Dossier incomplet, instruction en cours.
Association "Les Lys d'Argent"	SAINT-LOUIS	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Prestation de conduite du véhicule personnel des PA et PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Autorisation accordée.
Association "Saint Gilles"	COLMAR	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH	Instruction en cours

Par ailleurs et pour votre information, 4 arrêtés d'abrogation d'autorisation ont été pris en 2020 concernant des SAAD qui ont soit arrêté leurs interventions, soit fusionné avec un autre gestionnaire titulaire d'une autorisation :

PROMOTEUR	LOCALISATION DU SIEGE	ACTIVITES	Motif de l'abrogation
Société "Adecco à domicile"	VILLEURBANNE	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Fin d'intervention en 2018 sur le département du Haut-Rhin.
SARL "Adapte ton sport"	FLAXLANDEN	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PH Accompagnement des PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Fusion avec la société "Alsace Services Pour Tous", également titulaire d'une autorisation pour les activités concernées, et dissolution de la société "Adapte ton sport".
SARL "VADEA"	KEMBS-LOECHLE	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH	Liquidation judiciaire de la SARL "VADEA" prononcée par le TGI de MULHOUSE, avec cessation d'activité.
SARL "Une Aide Pour Tous"	COLMAR	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux PA et aux PH Accompagnement des PA et PH dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Rachat de la société "Une Aide Pour Tous" par la société "Alsace Fair Play Services" à GUEBWILLER, également titulaire d'une autorisation pour les activités concernées.

La 4^{ème} Commission a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa séance du 6 novembre 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH